

Nous sortons d'une époque de croissance fondée sur l'exploitation de ressources minières, qui a permis la révolution industrielle. Celle-ci nous a apporté des bienfaits dont nous ne saurions nous passer aujourd'hui, elle nous a permis de gagner en espérance de vie et en santé, elle nous a ouvert des espaces, géographiques et sociaux. Elle nous a permis d'accumuler des savoir-faire et des connaissances. C'est sur ces bases qu'il faut construire un avenir différent. Cette prise de conscience doit ouvrir de nouvelles perspectives de développement

Le développement durable, un puissant stimulant pour la créativité

Vers de nouveaux modèles de développement

Le contexte a changé. Nous sommes 7 milliards d'êtres humains sur la planète, et serons bientôt 10 milliards. Chacun consomme de plus en plus. Un constat qui met en évidence l'impérieuse nécessité de trouver de nouveaux modèles de développement. C'est cette recherche que nous appelons le Développement Durable.

La croissance reste un impératif. Nos besoins seront toujours plus importants car nous sommes plus exigeants, nous vivons plus longtemps, nous sommes plus nombreux, et nous voudrions bien que chacun sur la planète puisse vivre en toute dignité. Mais elle doit prendre une nouvelle forme.

Le monde n'est plus infini, les ressources sont limitées, il faut les valoriser au maximum. Tant que l'on considérait la Terre comme infiniment grande, la croissance pouvait se fonder sur une exploitation « minière » des ressources, un écrémage de tout ce qui était facile à prélever. Cette vision est aujourd'hui obsolète. La croissance se situe dans une meilleure **valorisation** des produits auxquels la planète nous permet d'accéder. Faire plus avec moins.

Le Développement Durable est un défi à relever, la recherche d'un nouveau futur, qui ne se situe pas dans le prolongement « naturel » du passé. Il va falloir innover, faire preuve de créativité. Le Développement Durable se révèle ainsi une chance extraordinaire. Une occasion de revisiter les techniques de production, non plus dans une perspective de croissance en volume, mais en satisfaction de besoins.

Le Développement Durable, qui vise à concilier la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social, a été reconnu comme un enjeu fondamental pour les générations futures.

Après l'inscription de la notion de Développement Durable dans la Charte de l'environnement et son annexion à la constitution Française, ce concept guide depuis plusieurs années l'ensemble des politiques publiques et en particulier celles concernant l'aménagement des territoires

Le Rapport Brundtland

La définition du concept de **Développement Durable** est apparu dans le Rapport de Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre de Norvège, en 1987 aux Nations Unies : « Our common future. (Notre avenir à tous.) » « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Le rapport s'ouvre sur un constat : la terre est une petite boule dans l'univers, **fragile** dans ses équilibres fondamentaux qui régissent l'air, l'eau, les océans, les forêts, la végétation ainsi que la vie humaine et la **biodiversité**.

Le développement, c'est la croissance de la connaissance, de la circulation de l'information, de l'efficacité des techniques utiles à notre alimentation, notre santé, notre bien-être. L'objectif, fondamental et indiscutable, est donc d'assurer une existence plus heureuse au plus grand nombre, de créer un avenir plus prospère, plus juste et plus sûr.

Pour cela, il faut gérer les ressources de l'environnement pour permettre et pour assurer un avenir au développement lui-même.

L'économie mondiale et l'écologie mondiale sont nécessairement imbriquées. Il faut étudier à la fois les effets de la croissance sur l'environnement et les effets de sa dégradation sur la croissance, et cela à toutes les échelles, régionale ou mondiale. « Ecologie et économie forment un écheveau inextricable de causes et d'effets ».

Le développement durable n'est pas un équilibre à conserver en l'état, mais un processus de changement.

Deux concepts sont inhérents à la notion de Développement Durable :

- le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité,
- L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Le développement durable présuppose aussi un souci d'équité sociale entre les générations.

Une prise de conscience planétaire

Le constat est alarmant, nous vivons dans un monde fini, notre modèle de développement n'est plus durable car il compromet gravement la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Il n'est pas applicable à toutes les populations de la Terre. Il est source de tensions et de conflits inévitables

Le développement durable tire sa légitimité d'une prise de conscience planétaire de nombreux problèmes:

- Répartition de plus en plus inégale des richesses (2% de la population mondiale possède 15% des richesses planétaires, 50% de la population mondiale ne dispose que de 1% de la richesse mondiale, 1 milliard de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté)
- Déséquilibre environnemental global
- Dégradation de la biosphère et de ses mécanismes régulateurs
- Réduction de la disponibilité et de la qualité de l'eau
- Dégradation des écosystèmes terrestres et marins
- Impact dévastateur des activités humaines sur la planète

Nous devons donc réagir tous très vite à l'échelle locale et planétaire en adaptant nos comportements, nos pratiques quotidiennes, nos consommations et nos déplacements. Car il n'y a pas de développement possible, s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable, avec des modes de production et de consommation responsables.

Ces adaptations ne doivent pas être perçues comme une **contrainte** mais comme une source d'innovations technologiques, économiques, politiques et éducatives qui se traduit par une véritable évolution de société.

Du rapport Brundtland au Grenelle environnement

Le concept de Développement Durable s'est propagé progressivement depuis 30 ans. Une évolution marquée par des engagements internationaux, du sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 (il convient de permettre à tous d'accéder à un niveau satisfaisant de développement social et économique, d'épanouissement humain et culturel, sur une terre dont les ressources seraient utilisées plus raisonnablement, les espèces et les milieux mieux préservés) jusqu'à la conférence sur le climat à Copenhague en 2009 en passant par le **protocole de KYOTO** adopté en 1997.

En France, la mise en œuvre du Grenelle Environnement a été une démarche ambitieuse, destinée notamment à mettre le **cadre** législatif, réglementaire, fiscal, et les politiques publiques territoriales, en conformité avec les exigences du Développement Durable.

Le Développement Durable est devenu en France une valeur commune qui sous-tend les initiatives de tous les acteurs de la société.

Les travaux de Grenelle ont mis en évidence l'importance primordiale des enjeux portés par le secteur de la construction (Bâtiment et Travaux Publics), en raison de son poids dans la consommation nationale d'énergie (40%), et dans les émissions de **Gaz à Effet de Serre** (24%).

Les enjeux du développement durable

Les enjeux du Développement Durable peuvent être synthétisés en quelques questions fondamentales :

- Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ?
- Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés ?
- Comment assurer cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations ?
- Comment donner un minimum de richesse aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants encore démunis alors que la planète est déjà asphyxiée par les prélèvements effrénés de ressources naturelles ?
- Comment assurer l'épanouissement de tous les êtres humains et améliorer leur qualité de vie ?
- Comment léguer une terre en bonne santé à nos enfants ?

Les objectifs du développement durables

Le Développement Durable doit concilier les aspects économique, social et environnemental des activités humaines. Il vise donc à :

Préserver l'environnement

- protection de la qualité de l'environnement et limitation des impacts
- maintien de la diversité des espèces, des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques
- restauration et maintien des habitats essentiels aux espèces
- gestion durable de la faune et de la flore
- utilisation réfléchie des ressources naturelles

Améliorer l'équité sociale

- contribution à la réduction des inégalités sociales
- amélioration de la qualité de vie des populations
- satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines
- respect des libertés de la personne et de la diversité culturelle
- amélioration de l'accès pour tous à l'éducation, à l'emploi, aux services médicaux, aux services sociaux, et à un logement de qualité

Améliorer l'efficacité économique

- gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières
- recherche du plus grand bénéfice pour la collectivité en introduisant les coûts sociaux et environnementaux

Les incidences du développement durable sur les modes de constructions

Le patrimoine bâti doit être durable car il constitue l'essentiel de ce que nous transmettons aux générations futures.

Il est donc indispensable d'inventer de nouveaux modes de production, de construction pour sauvegarder les ressources (eau, matières premières, énergies fossiles, sols...) et pour développer une économie décarbonatée sobre en ressources naturelles.

En matière de construction de bâtiments et d'infrastructures, nous devons relever de multiples défis :

- Réduire notre empreinte écologique
- Réduire les émissions de GES
- Maîtriser les déchets, les nuisances, les risques et les pollutions
- Diminuer les consommations en énergie, en eau et en ressources naturelles et optimiser leurs usages
- Réduire la consommation d'énergie des bâtiments
- Favoriser les mobilités douces et les transports en commun
- Assurer une densité urbaine et limiter l'étalement urbain
- Développer des éco-quartiers
- Privilégier les écomatériaux
- Développer le recyclage et la valorisation des déchets
- Préserver et améliorer le patrimoine d'ouvrages
- Privilégier le principe des circuits courts de production
- Développer et valoriser la biodiversité et préserver les paysages
- Limiter l'exposition des populations aux risques et aux nuisances
- Développer le bien-être, la qualité de vie et la santé de la population

Nous devons donc :

- Inventer de nouvelles architectures visant à tendre vers l'autonomie énergétique et l'impact minimum de nos constructions ;
- Rechercher des matériaux et des techniques économes en ressources, en énergie et en nuisances ;
- Développer de nouveaux modes de construction :
 - o Soit à durée limitée, rapidement amortissable avec le maximum de recyclage de matériaux
 - o Soit à longue durée de vie, pérenne mais facilement adaptable
- S'appuyer sur l'histoire des territoires et des hommes pour bâtir des projets désirables et partagés intégrant les questions sociales, culturelles, environnementales et économiques ;
- Concevoir des ouvrages adaptés à leur usage et ouverts à des évolutions d'usage.

Le développement durable est aujourd'hui au coeur des métiers du génie civil

La qualité d'un ouvrage est aujourd'hui le résultat d'un subtil équilibre entre 3 dimensions économique, sociale et environnementale.

Les nouveaux produits, les nouvelles solutions constructives et les projets de construction doivent être conçus en considérant comme prioritaire :

- la réduction des émissions de GES et de l'empreinte environnementale tout au long du cycle de vie de l'ouvrage
- la protection de l'eau, de l'air et du sol
- l'optimisation de la consommation des ressources naturelles et de l'énergie
- la maîtrise de la production de déchets et la limitation des rejets et des émissions polluantes
- le développement du recyclage des matériaux
- la lutte contre les nuisances sonores, les vibrations et les émissions de poussière
- le respect des paysages
- la valorisation du patrimoine
- la préférence à l'approvisionnement et l'emploi local
- la préservation de la biodiversité
- la préservation de la santé
- l'amélioration de la sécurité des ouvriers sur les chantiers
- la durabilité des ouvrages

Auteur

Patrick Guiraud



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet